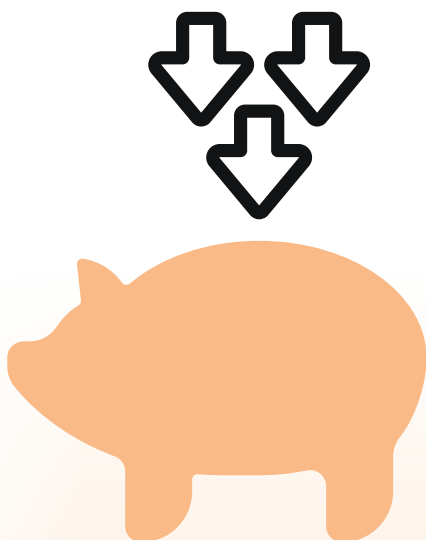


Fonds d'investissement

Les fonds d'investissement permettent d'investir en tant que groupe de personnes et de bénéficier des avantages que de tels investissements comportent. Les fonds d'investissement sont gérés par des gestionnaires d'actifs professionnels (asset manager). Ceux-ci décident de la façon d'investir l'argent du groupe afin d'en tirer le meilleur rendement. Pour un particulier, l'investissement dans des fonds est beaucoup plus sûr que l'achat d'actions boursières. Un fonds d'investissement constitue un bon moyen d'épargner de l'argent à long terme ou de s'assurer une pension supplémentaire pour plus tard.

L'activité de fonds luxembourgeoise représente env. 8 % de la croissance économique annuelle du pays avec 7,7 milliards€ et engendre 10 % des recettes fiscales de l'État. Près de la moitié des recettes fiscales de l'État du secteur financier (4 milliards€) proviennent de l'industrie des fonds; la taxe d'abonnement des gestionnaires d'actif représente à elle seule 1 milliard€ de recettes fiscales⁽²⁾. L'industrie des fonds est donc primordiale pour le développement de notre économie, pour le budget de l'État et pour le bien-être de tous les habitants du Luxembourg. **Aujourd'hui, le Grand-Duché est le deuxième centre de fonds d'investissement au monde après les États-Unis avec 5 050 milliards€ d'actifs en gestion⁽³⁾.**



- Le Grand-Duché est le deuxième centre de fonds d'investissement au monde après les États-Unis avec 5 050 milliards€ d'actifs en gestion
- L'activité de fonds luxembourgeoise représente env. 6 % de la croissance économique annuelle du pays
- Près de la moitié des recettes fiscales de l'État provient du secteur financier (4 milliards€), plus précisément de l'industrie des fonds
- Le Luxembourg est un précurseur mondial en matière de fonds d'investissement et détient une part de marché de 58 % dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) transfrontaliers

Comment le Luxembourg est-il devenu si performant dans ce domaine ?

En avril 1988, le Luxembourg fut le premier pays au monde à transposer la directive OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) dans son droit national et à proposer un fonds réglementé pour les investisseurs particuliers. Le Luxembourg avait vite découvert le potentiel des fonds des OPCVM qui pouvaient être distribués dans toute l'Europe à partir d'un même endroit. Notre savoir-faire et notre multilinguisme ont contribué à ce grand succès. Aucun autre pays ne maîtrise autant de langues, et ne peut servir et conseiller les clients dans toute l'Europe.

Le Grand-Duché reste un précurseur mondial en matière de fonds d'investissement et détient une part de marché de 36 % dans les OPCVM mondiaux⁽⁴⁾ et 58 % des fonds transfrontaliers⁽⁵⁾.

(1) The State of the Financial Sector in Luxembourg, Luxembourg for Finance, December 2018 data

(2) idem

(3) Development of net assets and number of UCIs, CSSF, June 2020 data

(4) Trends in the European Investment Fund Industry in the Second Quarter of 2020, EFAMA, June 2020 data

(5) Global Fund Distribution Poster 2020, PWC, December 2019 data